

ce, et se sont retirés de la chambre du Conseil, en vertu de la règle 6.

Son Honneur ajoute que, après consultation avec le Département en Loi, l'assemblée du Conseil peut avoir lieu légalement, attendu que le manque de quorum, à trois heures et quart, n'a pas été officiellement constaté par l'autorité compétente, savoir: le greffier de la Ville.

REQUETES, ETC.

1.—De la "Oratorio Society", demandant l'incorporation. Renvoyée à la Commission de Police.

2.—Lettres du chef de Police et de S. G. Mgr l'archevêque Bruchési, au sujet des amendements proposés au règlement No 354.

Sur proposition de M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: De renvoyer ces lettres à la Commission de Police avec prière de préparer un rapport sur toute la question pour la prochaine assemblée du Conseil.

3.—De la "General Metal Foundry & Machinery Co." demandant permission de fournir l'électricité à ses voisins.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

4.—De la "Montreal Branch Canadian Manufacturers Association", protestant contre l'octroi projeté d'un privilège pour la fourniture du gaz et de l'électricité.

5.—De la Chambre de Commerce, au sujet du contrat projeté pour la fourniture de l'électricité.

6.—Du conseil du "Board of Trade," demandant à la Ville de n'accorder aucun monopole pour la fourniture de l'électricité.

7.—De M. J.-A. Leguerrier, demandant une enquête sur son administration du service de l'Incinération.

Déposées sur le bureau.

8.—Interrogatoires sur Faits et Articles dans la cause No 188, Cour du Recorder, dans laquelle la Ville de Montréal est demanderesse et la "Montreal Street Railway Company", défenderesse.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: D'autoriser le greffier de la Ville à répondre comme suit auxdits interrogatoires:

A la première interrogation.—Non, lesdits argents sont réclamés pour taxes imposées sur les immeubles appartenant à ladite défenderesse, ainsi qu'il appert du rôle annuel produit.

A la deuxième interrogation.—Oui, dans le sens de la clause troisième dudit contrat, étant la deuxième clause du règlement No 210, section 2.

A la troisième interrogation.—Nous répondons dans la négative.

A la quatrième interrogation.—Non.

AVIS DE MOTIONS

9.—De M. l'échevin Lavallée, à l'effet d'annexer la Municipalité de Saint-Louis.

10.—De M. l'échevin Lavallée, à l'effet d'annexer la Municipalité de Notre-Dame des Neiges.

11.—De M. l'échevin Lavallée, à l'effet d'annexer la Municipalité de Maisonneuve.

12.—De M. l'échevin Lévy, à l'effet d'amender le règlement No 296 et al.

13.—De M. l'échevin Roy, à l'effet de produire l'électricité par l'incinération des déchets.

RAPPORTS

14.—De la Commission des Finances souscrivant, jusqu'à concurrence de \$5,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$10,000 pour l'enlèvement de la neige.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

15.—De la Commission de la Voirie, demandant un crédit additionnel de \$905 re Construction d'égouts.

Renvoyé à la Commission des Finances.

16.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$100.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

thereupon leaving the Council Chamber; the whole in virtue of Rule 6.

His Worship added that, after consultation with the Law department, the meeting of Council could be held legally, inasmuch as the absence of a quorum of members at a quarter past three of the clock had not been officially ascertained by competent authority, namely, the City Clerk.

PETITIONS, ETC.

1.—From Montreal Oratorio Society to be incorporated. Referred to Police Committee.

2.—From Chief of Police and His Grace Archbishop Bruchesi on the proposed amendments to By-law No. 354.

On motion of Ald. GADBOIS, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said letters be referred to the Police Committee with instructions to report on the whole question at issue at the next meeting of Council.

3.—From General Metal Foundry & Machinery Co. to supply electricity to their neighbors.

Referred to Fire & Light Committee.

4.—From Montreal Branch Canadian Manufacturers' Association protesting against the proposed gas and electricity franchise.

5.—From "Chambre de Commerce" anent the proposed contract for the supply of electricity.

6.—From Council Board of Trade asking that the City grant no monopoly for electricity.

7.—From J. A. Leguerrier asking that an investigation be held into his administration of the Incineration department.

Laid on the table.

8.—Interrogatories on "Faits et Articles" in a case bearing No. 188, Recorder's Court, in which the City of Montreal is Plaintiff and the Montreal Street Railway Co., Defendant.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That the City Clerk be authorized to reply as follows to the said Interrogatories:

To the 1st Interrogatory.—No, said moneys are sought to be recovered for assessments imposed on immovables belonging to the said defendant, as appears by annual assessment rolls produced.

To the 2nd Interrogatory.—Yes, within the meaning and terms of clause the third of said agreement, being clause the second of the by-law No. 210, section 2.

To the 3rd Interrogatory.—We answer in the negative.

To the 4th Interrogatory.—No.

MOTIONS.

9.—By Ald. Lavallée, to annex Town of St. Louis.

10.—By Ald. Lavallée, to annex Town of Notre-Dame des Neiges.

11.—By Ald. Lavallée, to annex City of Maisonneuve.

12.—By Ald. Lévy, to amend By-law No. 296 et al.

13.—By Ald. Roy, to produce electricity from garbage.

REPORTS

14.—From Finance Committee concurring, but to the amount of \$5,000 only in the report of the Road Committee for an appropriation of \$10,000 for snow removal.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

15.—From Road Committee for a further appropriation of \$905 re sewer construction.

Referred to Finance Committee.

16.—From Market Committee to vary a sum of \$100.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.